

Transferts vers Vendin-le-Vieil : un engagement exemplaire des agents pénitentiaires

UR UFAP TOULOUSE

Le 30 juillet 2025

Dans la nuit du 29 au 30 juillet 2025, sur instruction nationale consécutive aux récentes annonces du ministre de la Justice, Gérald Darmanin, **huit personnes détenues ont été extraites de plusieurs établissements du ressort de la direction interrégionale de Toulouse pour être transférées vers le centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil**, établissement de très haute sécurité.

Ces transferts, organisés dans un contexte de tension sécuritaire accrue, ont concerné des profils sensibles issus des **établissements de Béziers, Lannemezan, Perpignan et Toulouse-Seysses**. Tous avaient été ciblés dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée.

Pour des raisons évidentes de sûreté et de confidentialité opérationnelle, nous ne reviendrons pas sur les détails logistiques ou le déroulé précis de l'intervention. Cependant, il est indispensable de **souligner l'exemplarité de la mobilisation, en particulier celle des personnels de nuit des établissements concernés, qui ont dû faire face à une opération aussi exigeante que discrète.**

L'UFAP UR de Toulouse à exprimer toute notre reconnaissance envers les équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) de Toulouse, appuyées efficacement par leurs homologues de Bordeaux et Dijon, dont la rigueur, le sang-froid et la cohésion ont permis un déroulement sans accroc.

Ce succès opérationnel n'aurait pas été possible sans une coopération renforcée avec l'armée et le GIGN, qui ont pleinement joué leur rôle dans cette mission d'envergure. Cette coordination interservices, rare par son intensité, marque un tournant dans la réponse que l'État apporte face à des profils à très haut risque.

Nous nous étonnons néanmoins que certains profils, encore banalisés il y a peu au niveau régional, notamment lors d'extractions judiciaires, justifient aujourd'hui, dès lors qu'ils franchissent un seuil national, un tel déploiement exceptionnel de moyens.

Pour l'UFAP UNSa Justice UR de Toulouse, cela constitue un aveu clair du manque de moyens dont souffrent les personnels pénitentiaires au quotidien, contraints de gérer des profils sensibles avec des effectifs et des moyens inadaptés. La sécurité doit être la même pour tous et ne doit pas dépendre du traitement médiatique ou des effets de communication du ministère

Nous nous félicitons qu'aucun incident n'ait été à déplorer, preuve d'une préparation minutieuse et d'une parfaite maîtrise des enjeux.

Une fois de plus, les personnels pénitentiaires ont démontré leur engagement sans faille, leur professionnalisme et leur attachement profond au service public, en remplissant leur mission dans des conditions exceptionnelles, au service de la sécurité collective.

Le Bureau régional
UFAP UR de Toulouse

